

Vous avez des propositions d'emploi ?

Vous souhaitez également découvrir notre établissement ?

Centre Jean-Pierre TIMBAUD

(Service Communication)
60 rue de la République
93108 MONTREUIL CEDEX

www.jptimbaud.fr

Courriel

contact@jptimbaud.fr

Téléphone

01 48 18 22 13 ou 22 14



Réadaptation professionnelle
Centre de Rééducation Professionnelle/
École de Réadaptation Professionnelle
et/ou Centre de Pré Orientation

Cette marque prouve la conformité à la norme NF X 50-780 (Partie 1 et/ou 2) et au règlement de certification NF 370 et garantit que la qualité de l'accueil, des informations fournies, de l'accompagnement médico-psycho-social et pédagogique des personnes en situation de handicap, de l'orientation et/ou de la formation et l'analyse de la satisfaction des bénéficiaires sont contrôlés régulièrement par AFNOR Certification
11, rue Francis de Pressensé
93571 La Plaine Saint-Denis Cedex

Le Centre Jean-Pierre Timbaud est un établissement de l'Association Ambroise Croizat
www.aac-siege.org



Accès

Méto ligne 9 : Porte de Montreuil

Méto ligne 1 : Saint-Mandé

Tram T3 : arrêt Porte de Montreuil

Périphérique Est : sortie Porte de Montreuil

Station Vélib' en face de l'établissement

Bus : 215 & 351



Centre Jean-Pierre Timbaud

Entreprises,
vous recherchez des personnes
qualifiées pour un stage ?

PLANNING 2019
DES STAGES
EN MILIEU PROFESSIONNEL

Nos stagiaires
sont prêts à mettre leurs
compétences à votre service !

**LA RÉÉDUCATION
PROFESSIONNELLE**

Une réponse à la reconversion
des personnes en situation de handicap

NOTRE MISSION

Le Centre Jean-Pierre Timbaud est un centre de Rééducation Professionnelle et sociale (CRP). Sa mission est de permettre aux personnes reconnues en qualité de travailleur handicapé (RQTH) et licenciées pour inaptitude médicale, de se réinsérer professionnellement et socialement par l'apprentissage d'un nouveau métier compatible avec leur situation de santé.

DES FORMATIONS QUALIFIANTES

Depuis 1984, le Centre Jean-Pierre TIMBAUD dispense des formations qualifiantes sanctionnées par un titre professionnel délivré par le Ministère en charge de l'Emploi, dans les secteurs du **Tertiaire administratif** et des **Télécommunications & Industrie**.

Les formations proposées sont de trois niveaux :

- Niveau III (BTS)
- Niveau IV (Baccalauréat ou Brevet de technicien)
- Niveau V (BEP ou CAP)

À l'issue de leur formation, les stagiaires ont acquis des compétences qui répondent aux attentes des entreprises. Le recrutement de ces stagiaires vous permet **de remplir avantageusement les obligations légales d'emploi de travailleurs handicapés**.

UNE PÉDAGOGIE ADAPTÉE

Placé au cœur du dispositif de formation, le stagiaire bénéficie d'une pédagogie destinée au public adulte, qui s'appuie sur le projet individuel et la réalité des situations des stagiaires. Ces derniers sont plongés très tôt dans la (re)découverte du monde professionnel et de son environnement : tout est prétexte pour recréer les conditions et les contraintes de l'entreprise.

Nos formations sont dispensées par des formateurs certifiés justifiant d'une expérience professionnelle avérée de 5 ans minimum. Toutes et tous sont titulaires d'un titre ou diplôme de niveau supérieur à celui enseigné.

Nos plateaux techniques sont constamment remis à niveau afin d'être en adéquation avec l'environnement professionnel.

LES PÉRIODES DE STAGE EN MILIEU PROFESSIONNEL

Durant la formation, nos stagiaires doivent effectuer des stages en entreprise. En les accueillant pour des périodes allant de **1 à 8 semaines** (stages conventionnés dans le cadre de la loi 2005-102 du 11 février 2005), vous leur permettez de devenir les professionnels que vous recherchez.

Pour rappel, **ces stages sont pris en compte pour le calcul de la contribution versée à l'AGEFIPH**.

PLANNING 2019 DES STAGES EN MILIEU PROFESSIONNEL

(Sous réserve de modifications, n'hésitez pas à nous contacter)



PCIE Passeport de Compétences
Informatique Européen
ECDL European Computer
Driving Licence

Le PCIE est le standard mondial de la validation des compétences de base en informatique.

PÔLE TÉLÉCOMMUNICATIONS & INDUSTRIE

Électricien-ne de Maintenance des Systèmes Automatisés

- 11/03 au 12/04/2019 1^{ère} période
- 23/09 au 26/10/2019 2^{ème} période

Technicien-ne Réseaux et Télécommunications d'Entreprise

- 06/05 au 28 /06/2019 2^{ème} période

Technicien-ne Supérieur-e en Réseaux Informatiques et Télécommunications

- 09/09 au 04/11/2019 1^{ère} période

PÔLE TERTIAIRE ADMINISTRATIF

Technicien-ne en Comptabilité et Gestion avec Informatique appliquée

- 18/02 au 14/04/2019 2^{ème} période
- 26/08 au 18/10/2019 2^{ème} période
- 11/03 au 05/04/2019 1^{ère} période

Gestionnaire de Paie

- 02/05 au 28/06/2019 2^{ème} période

Secrétaire Assistant-e

- 11/03 au 19/04/2019 1^{ère} période
- 18/11 au 24/12/2019 2^{ème} période

Secrétaire Assistant-e Médico-Social-e Secrétaire Assistant-e

- 02/01 au 18/01/2019 2^{ème} période

Employé-e Administratif-ve et d'Accueil - Dispositif Aménagé

- 15/04 au 24/05/2019 2^{ème} période
- 20/05 au 21/06/2019 1^{ère} période

Employé-e Administratif-ve et d'Accueil

- 07/01 au 08/02/2019 1^{ère} période
- 01/04 au 10/05/2019 2^{ème} période
- 03/06 au 05/07/2019 1^{ère} période
- 26/08 au 04/10/2019 2^{ème} période
- 04/12 au 24/12/2019 2^{ème} période

Notre établissement est également habilité à percevoir la **Taxe d'Apprentissage**.